L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 29 MARS 1885.

58ème Année.

HISTOIRE D'HIER.

—Vous pouvez vous retirer, Justine, dit en entrant M. de Pardaillan à la femme de chambre qui s'empressait au devant de la comtesse... Madame se débarrassera seule de sa toilette de bal.

Ils revenaient du bal en effet, à une époque, oh, il faut le dire tout de suite, les fêtes, à Paris, se faisaient de plus en plus rares.

Le mois de novembre 1884 avait vu la désertion de la moitié de nos Parisiens, suivant en cela l'exemple des étrangers, aux premiers bulletins de l'épidémie cholérique.

Et cependant on avait dansé, soupé, cotillonné, et non sans entrain, rue de Varennes, chez la duchesse douairière de Pardaillan, la mère du comte. Une femme de quatre-vingts ans qui a l'habitude de fêter l'anniversaire de sa naissance, se résout difficilement à remettre à l'année suivante.

Et voilà comment Justine, la jolie femme de chambre, brusquement congédiée par M. de Pardaillan, remontait dans sa chambre, à trois heures du matin, toute saisie d'un procédé qui n'était pas dans les habitudes de la maison.

* *

Restée seule, le mari et la femme se regardèrent; Octavie, avec cette intuition très nette que possède toute créature féminine, en face d'un danger qui la menace; le comte se demandant de quelle façon il allait engager l'entretien.

Ce fut Octavie, la plus brave, qui rompit le silence.

—Savez-vous que je suis très intriguée, mon cher Henry, et que je vous saurai gré dy ne pas me faire attendre trop longtemps le mot d'une énigme.....

Pour toute réponse, M. de Pardaillan tira de sa poche une lettre qu'il lui présenta toute ouverte.

C'était une lettre anonyme!

La comtesse avait horriblement pâli en parcourant ces lignes, qui l'accusaient de trahison envers le plus loyal des hommes. Néanmoins, en y regardant à deux fois, c'était plutôt une insinuation haineuse, qu'une dénonciation en règle; et dans tous les cas, l'amant qu'on lui prêtait n'était pas nommé.

—Une lettre anonyme! dit-elle dédaigneusement, en la rendant à son mari. Quand l'avez-vous reçue?

—Il y a trois jours.

—Trois jours!... et c'est ce soir seulement, en revenant du bal, que vous en parlez à votre femme... pourquoi?

—Pourquoi? parce que le cœur de l'homme est assez fait, que ses plus grandes, ses plus nobles vertus sont aussitôt annihilées par un autre sentiment, inhérent, lui aussi, à notre pauvre nature; le doute!... le doute qui ronge et qui tue!... parce qu'ainsi, pendant ces trois interminables journées, je suis descendu au plus bas des métiers, celui d'espion! de vous attaquer sans cesse, vous qui portez mon nom, que dis-je, je vous ai suivie, moi-même.

—Et, qu'avez-vous découvert, demanda la jeune femme, en levant sur son mari ses grands yeux limpides qu'elle avait tenus, jusqu'alors, obstinément baissés.

—Ce que j'ai découvert? Rien! Rien qui ne fût digne d'être signé par une femme estimable et estimée... Et pourtant!... pendant ce soir, ce bal dont nous sortons, je n'étais pas absolument guéri. Pas un de vos regards, pas un de vos gestes, qui ne se soient gravés dans ma mémoire!... depuis les deux qualifiées successifs que vous avez accordés au jeune duc de Feryas, un imbécile, jusqu'au longout ... ... vous avez adressé à votre ami, Robert Doutremont.

A ce nom de Robert, qui était venu comme un soufflet, la frapper au visage, la blonde comtesse ne s'était pas départie de son impassibilité.

Henry continua:

Rentrés dans notre voiture, je repassais dans ma tête, qui me semblait alors, chargée d'un poids énorme, les moindres événements de la soirée, lorsqu'un brusquement, presque imperceptible, frappa mon oreille. Instinctivement environnant de tous côtés ... mais l'âme a ses rayons de lumière... Et maintenant, madame, pour en finir avec une inquisition qui me dégoûte, nous allons lire ensemble le billet que vous avez trouvé dans votre bouquet, et que vous avez caché là, dans les plis de votre robe.

Et il allait joindre le geste à la parole, lorsque Octavie l'arrêta.

—Ne me faites pas cette injure, Henry! Vous n'auriez pas assez de jours dans votre vie et de larmes dans votre cœur, pour la payer jamais! Cette perquisition, que vous êtes résolu à faire sur la personne d'un honnête homme, que ce soit, du moins, de concert avec elle, sans effraction et sans violence... Et, plongeant sa main mignonne dans sa poche, dissimulée sous les dentelles et les garnitures, sans s'occuper des plus que lin, du satin et d'argent lorgnée ... la paume de la main, agitée par une émoiade, maladroitement placée, elle en sortit successivement: d'abord, de ... de dentelles qu'on est souvent d'appeler un mouchoir femmin; deux petites clefs, termes entre elles par un cercle d'argent; des sels anglais, renfermés dans un minuscule chef-d'œuvre de Froment Meurice, puis enfin, une feuille de papier, pliée en quatre et un peu froissée, qu'elle remit à son mari avec la même sérenité que le reste.

Cette feuille était absolument immaculée.

—Et voilà pourtant, reprit triomphant le même homme, ce qui a failli troubler pour toujours la paix de notre ménage!... un morceau de papier que j'ai trouvé dans mon bouquet, en partant, pour me faire souvenir de demander à mon amie, Gratienne de Longetot, l'adresse de l'ouvrier qui lui fait ces monnoie si merveilleusement ses dentelles. O pauvreté de nos cœurs!... O pauvreté de l'amour!... O pauvreté de nos mémoires!

—M. de Pardaillan ne trouva que ce mot:

—Octavie!... ne pardonnerais-tu jamais! La jeune femme eut un moment d'hésitation; du jardon, immédiatement accordé, eut amené chez son mari une explosion de remordissance, qu'elle voulait surtout éviter.

—Vous pardonner, Henry!... comme cela, tout de suite, après un aussi mortel soupçon?... Pensez-vous donc que cela soit possible?... Laissez-moi, au moins, le temps de me reconnaître, de me persuader que la jalousie, cette manifestation forcée de l'amour, peut-être adoucie comme circonstance atténuante... A demain, mon ami... à demain.

Sa voix avait perdu son aprêté de tout à l'heure, et son commandement avait la douceur d'une prière.

Et, subjugué, désolé encore, mais avec un rayon d'espoir dans son ciel, Henry de Pardaillan quitta la chambre comme un enfant obéissant.

* *

Octavie ne fit qu'un bond jusqu'à la porte dont elle poussa le verrou.

Seule! elle était seule, enfin!

Le danger auquel elle venait d'échapper... le mari avec sa jalousie, le monde avec ses lois inpitoyables, tout était oublié! Son cœur, son âme, toutes les fibres de son être chantaient le nom du seul aimé... Robert! Robert! Robert!

Elle courut à ce cher petit papier froissé qui gisait à terre, sous la table.

Elle le déplia fiévreusement, puis, s'agenouillant devant la cheminée, elle l'exposa pendant quelques secondes, à la chaleur de la flamme.

O miracle! La feuille d'un blanc de neige, devint, peu à peu, et uniformément de la couleur des saphirs, en même temps que se dessinaient des caractères lumineux, presque phosphorescents.

* *

Depuis trois mois, la comtesse Octavie de Pardaillan était la maîtresse de Robert Doutremont.

L'histoire de cet amour peut se résumer en ces trois mots: Le coup de foudre. Dès le premier regard, ces deux âmes s'étaient senties subjuguées et créées l'une pour l'autre, dans ce monde et dans l'éternité.

Robert, pour la jeune mondaine, réalisait un type voisin de l'extraordinaire.

Riche, élégant, doué de toutes les qualités de l'esprit, ce jeune homme, à peine ses études terminées, avait sollicité la faveur de faire partie d'une mission scientifique dont le but était d'aller, jusqu'au fond de l'Inde chercher, à la source même des épidémies qui déciment la monde, le mot de ces effroyables énigmes.

Là, pendant plusieurs années, le jeune philosophe, soutenu par une ardente amour de l'humanité, avait interrogé la nature, marquant chacun de ses jours d'une découverte plus ou moins précieuse.

Revenu à Paris déjà célèbre... l'appa-

rition de la comtesse, cette *Fronfron* toute faite de contrastes et de grâces avait fait courir sur sa chair frémissante le premier frisson d'amour, et tous deux, presque inconscients de l'énormité de la chute, avait épelé la première page du livre de l'adultère.

La rareté de leurs entrevues rendues très difficiles à cause des devoirs de la profession de Robert, attisait encore la violence de leur passion.

La jeune femme, elle, se désommageait en lui écrivant de longues lettres... lui, prudent et jaloux de l'honneur de cette femme comme du sien propre, ne risquait rien à l'aventure. Ses billets pouvaient être interceptés par quiconque... elle seule savait le moyen de faire parler le papier magique.

Seulement la jeune femme avait reçu l'instruction formelle de le brûler aussitôt lu... Robert, dans sa coquetterie de savant, n'obtenait ce résultat merveilleux qu'en trempant sa plume dans un toxique effrayant par la rapidité des effets qu'il pouvait produire.

Ainsi un soir que la femme amoureuse se plaisait à relire certaine phrase toute pleine de souvenirs et de promesses, un charmant petit havanais, qu'elle adorait et qu'elle gardait dans sa chambre, avait passé sa langue rose sur la feuille phosphorescente, alléché par le parfum qui s'en dégageait; il était mort sans un cri, sans une convulsion... foudroyé!

* *

"Je serai libre dimanche, ma bien-aimée... Je l'attendrai à l'heure de la messe, cela l'est facile. Que de choses à nous dire! Que de baisers en retard sur nos lèvres et qui ne demandent qu'à prendre leur envolée, à ma chère... être aimé de toi!... Je demande toujours si je ne suis pas le jouet d'un rêve!....

—Oh! oui, je t'aime! murmura la jeune femme enivrée, les yeux demi-clos, un sourire de béatitude sur les lèvres, envoyant au bien aimé dans un souffle le trop-plein de son cœur.

Deux petits coups, discrètement frappés, la firent violemment tressaillir...

Qui pouvait frapper à cette heure?... son mari?

Elle cria involontairement:

—Je me couche! J'ai mis le verrou!

La porte s'ouvrit cependant: Henry entra.

—Le verrou!... tu avais cru le mettre... la porte était ouverte.

Par quel mouvement plus prompt que la pensée, Octavie avait emprisonné la lettre accusatrice, dans sa main, convulsionnée par l'épouvante.

—Que voulez-vous?... qui vous a appelé?... demanda-t-elle, sans presque se rendre compte de la dureté de ses paroles.

—J'étais inquiet.....

—Inquiet?

—Oui, cette piqure que tu t'étais faite à la main, par ma faute, et qui saignait encore quand je suis sorti.....

—Cette piqure... Ah! oui!..... Eh! bien!... elle est guérie, dit-elle, brusquement en cachant sa main derrière elle; puis, d'une voix devenue rauque tout à coup et presque inintelligible, elle ajouta:

—Allez-vous en!... puisque je vous dis que ce n'est rien..... rien du tout.... et que.....

La jeune femme ne put achever sa phrase. Elle venait de tomber, comme une masse sur le tapis de la chambre.

—Octavie!

Il se précipita elle était inerte.

* *

En moins de quelques minutes, tout le personnel de l'Hôtel était sur pied.

—Un médecin! un médecin! criait M. de Pardaillan, à moitié fou de douleur et d'épouvante.

On n'en connaissait aucun dans le voisinage.

—Mais M. Robert Doutremont est médecin! s'écria le valet de chambre, je cours, et dans cinq minutes, je le ramène!

Et, pendant que les femmes de service déshabillaient la comtesse, pour la mettre dans son lit, comptant les lacets, les cordons..... le comte se disait, en arpentant la chambre avec frénésie:

—Robert!... oui, je ne pensais pas à lui!... Il y gagnera le danger, si le danger existe..... Il oserra ce que n'osera pas un vieux praticien..... et puis il a voyagé dans les Indes d'où il a rapporté toutes sortes de breuvages et de secrets précieux..... et puis..... c'est mon ami!... Il la sauvera, mon Octavie, ma femme, celle que plus mets ma choise pour compagne.

Et par un phénomène étrange, il revient, en l'espace d'une seconde, cette journée de son mariage. Il revit la petite église, la route sème de fleurs, la charmante physionomie, son cœur mobilisable, la jeune épouse surprise à l'improviste par celui qui était son maître à cette heure, s'enveloppant de ses magnifiques cheveux d'or, comme dans un manteau impénétrable.

—Vous le docteur! criait en ce moment au bas de l'escalier la voix triomphante du valet de chambre.

L'instant d'après, Robert Doutremont, paraissait sur le seuil de la porte, plus pâle que la pâleur lui-même, qui venait de le prendre par la main, pour le conduire près du lit où Octavie gémit étouffée toujours inanimée.

—Je crois que c'est fini, lui dit tout bas la femme de chambre... ou m'entend plus son cœur!

—Laissez-moi! laissez-moi! Je vous ordonne que Robert pouvait admettre cela!

—Avez-vous de l'éther? balbutia-t-il, je tenterai une seconde suprême!

De l'éther!... Henry courut à son appartement..... il en avait un flacon.

Robert, devant le grand lit à colonnes, se disait:

—Je suis le jouet d'un épouvantable rêve!

Le malheur ne pouvait se faire à l'idée que ce fût elle, cette malheureuse adorée, qu'il avait mission de disputer à la mort.

Il s'était penché sur elle.

—Octavie! avait-il murmuré, les lèvres tout près de ses lèvres; Octavie! c'est moi!... Octavie!... Réponds-moi!... et il lui avait saisi la main avec l'ardent souvenir de jeunes faisant des miracles avec la seule puissance de la foi.

Epouvante! épouvante des épouvantes!... Cette petite main qu'il tenait dans la sienne, cette main ferme, crispée, dont les ongles étaient entrés dans la chair vivante, était extraordinairement enflée. Un lambeau de papier, bleuâtre et phosphorescent, s'en échappait... et deux gouttelettes de sang, comme deux perles de corail se détachaient sur la blancheur de la peau...

Révélation rapide comme l'éclair qui précède le coup de tonnerre! Octavie était morte empoisonnée..... et c'était lui..... qui.....

Henry rentrait en ce moment même, avec le flacon d'ether.

—C'est inutile, balbutia le docteur... c'est fini! elle est morte!

—Morte! si vite... si vite!...

—Foudroyée!

—Foudroyée!... Ah! que je sache, au moins, le nom de l'ennemi qui me prend mon bonheur, ma vie, *tout!...*

Robert eut une inspiration,

Il s'agissait de l'honneur d'une morte... et ce qu'il fallait surtout, c'était couper court à toute investigation.

—Le choléra, dit-il sans hésiter et assez haut pour être entendu de tout le monde.

Et comme Henry voulait se précipiter vers le lit, il l'étreignit doucement.

Prenant alors le coin du drap, brodé aux armes de la maison de Pardaillan, il en couvrit, comme d'un voile, cette pauvre tête blonde... puis revenant à son malheureux ami, il ajouta, de sa voix mâle:

—Avant deux heures, de par l'autorité toute-puissante, il faut que la comtesse de Pardaillan soit ensevelie, et que tout ce qui lui appartenu ici soit brûlé! Du courage, Henry... du courage!

* *

Le soir même de ce jour, les journaux de quatre heures imprimaient cette petite note émanée de la *Préfecture*:

Décidément, le fléau est en décroissance. On n'a constaté la nuit dernière que deux cas, dont l'un foudroyant, celui de Mme la comtesse Octavie de Pardaillan!

Et le journaliste ajoutait ces lignes étonnes:

"La jeune comtesse avait été la reine de la fête donnée hier par la duchesse "sa grand'mère qui célébrait un anniversaire. C'est là que le fléau avait "marqué ce jeune front de vingt ans, "qui portait d'une façon si idéale cette "triple auréole de la jeunesse, de la "beauté et de la vertu."

I. BARRIÈRE.

FIN.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE d'Emplacements de choix pour le Commerce RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS.

Coin des rues St-Charles et Commune,

Vis-à-vis de l'Hôtel St-Charles,

Occupés par les Salles de Billards de Miller et divers autres.

Coin Baronne et Commune,

Vis-à-vis la Compagnie du Gaz,

Occupé par Judah Hart et autres.

Magasin Rouge No 1 sur la Levée,

Entre le marché Français et le marché aux légumes, occupé par S. Alexander, comme magasin de marchandises sèches.

No 9 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par Folsom Bros.

No 11 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par George Ellis, libraire.

Coin Dauphine et Orléans,

Bâtisse en briques à un étage.

Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine,

Entre Ste Anne et Orléans bâtisses en briques à double corps de logis.

No 53 rue Orléans,

Entre Dauphine et Bourbon bâtisse à un étage.

Rue Orléans,

Entre Bourbon et Dauphine.

Nos 122 et 124 Rue Toulouse,

Entre Dauphine et Bourgogne grande bâtisse en briques occupée par la Louisiana Troy Laundry Company.

Nos 103 et 105 rue des Remparts,

Entre St Louis et Toulouse bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à double corps de logis.

No 91 rue St-Louis,

Entre Bourbon et Dauphine bâtisse en briques à deux étages.

Marie C. Durruty et als. vs. Mme Louise Gasquet et als.

En partage entre les héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 12.701

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—SAMEDI, 11 avril 1885, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Common en vertu d'un jugement rendu le 9 janvier 1885, et signé le 16 janvier 1885 par l'Honorable H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-après décrites à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1. UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont, situé dans le Premier District de cette ville Commune et Carondelet formant le coin des rues St Charles et Commune et mesurant au plus 40 pieds 11 pouces et 8 lignes de front sur la rue St Charles et Commune et mesurant au plus 40 pieds 11 pouces et 8 lignes de profondeur, tel que ledit terrain est borné et délimité, conformément audit croquis ci-annexé, tel que ledit terrain se comporte et se poursuit et comprend sans aucune exception ni réserve, tel que ledit terrain a été acquis par Louis H. Pillié, associé voyer de ville le 3 décembre 1884, comme suit: 35 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles 119 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Commune 121 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale et 41 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, contenant en arbalètes avec balcon en second étage, désignée par les Nos municipaux 255 et 257 rue St Charles et Nos 141 et 143 145, 147 et 149 rue Commune.

Cette dite propriété rapporte un loyer annuel de quatre mille quatre cent quatre vingt douze piastres (4492) et est vendue sous-rite aux loyers suivants à savoir: En faveur de Mme Mallet, cette partie du rez-de-chaussée désignée par le No 143 rue Commune et cette partie rue St Charles dont il se sert maintenant comme entrée à sa boutique (lui seul, tant le second et le troisième étage, le tout jour jusqu'au 30 septembre 1885, au prix de quatre cent soixante piastres (460) par mois payables mensuellement. En second lieu aux locataires dont les baux expirent le 30 septembre 1885 le reste de la dite bâtisse à raison de trois cent quinze piastres ($315) par mois payables mensuellement.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet formant le coin des rues Baronne et Commune mesurant au plus quarante et après un certain ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pillié associé voyer de ville le 3 décembre 1884, comme suit, 40 pieds de face à la rue Commune 110 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Baronne 100 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 23 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse de maître à deux étages substantiellement construite, avec deux ailes en briques retirées des rues, grand arc-boutant, grandes arches salle à manger, bibliothèque, grand hall au second étage, grand hall et quatre chambres à coucher, grande cuisine en briques sur le quatre cotés et, à chaque étage de galeries, grande écurie et remise, cinq chambres, lieux d'aisance, gas, eau, bains, hydrant et un lavoir en briques sur le côté et lieux d'aisance, hangar, citerne, hydrant et un lavoir dans la cour.

Ensuite une cuisine à deux étages couverte en ardoises élevée sur des dalles en briques et contenant à chaque étage une grande galerie sur le côté, au rez-de-chaussée il y a une chambre à coucher et un premier étage il y a deux chambres à coucher au premier grande secrète avec vues de deux côtés 11 stales et 2 chambres à coucher au premier, hangars dépendances, portallet et une grande secrète, citerne, hydrant, gas, eau, de 15.000 gallons, lieux d'aisance, chambres à bain. Il y a hotel notaire de la propriété un grand jardin contenant un nombre de fruits, arbustes et de fleurs rares, avec 4 pépinières 5000 oranges, mandarines, néfliers, pruniers, figuiers, etc., le tout dominant le tableau suivant: Ensuite une pièce de terre située en arrière de la pièce ci-dessus qui se trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Dumaine et Ste Anne mesurant en mesure américaine, 31 pouces 11 pouces et 3 lignes de face à la rue de Carondelet et 31 pouces et 3 lignes de face à la rue Baronne, le fond 27 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Dumaine 105 pieds 2 pouces et 3 lignes, se dirigeant de la rue Baronne à la rue Carondelet, le fond 27 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, de 105 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, composée de 12 chambres, cuisine et galerie, George Ellis qui y tient une librairie et un magasin de fournitures de bureau. La dite propriété se voit sujette à un bail audit Geo. Ellis expirant le 30 septembre 1887, au jour suivant, savoir: depuis le 30 septembre 1885, cent quarante piastres ($140) par mois, payable mensuellement du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1886, cent cinquante piastres ($150) par mois payable mensuellement et du 30 septembre 1886 au 30 septembre 1887 cent soixante piastres (160) par mois payable mensuellement.

TOUTE CETTE PORTION DE CE LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le chemin public, maintenant rue Peters, entre les deux Marchés, désigné par la lettre A et ayant au pied sur 18 pieds 30 pouces de face sur la ligne de la Vieille Levée, 28 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du vieux chemin public, maintenant rue Peters, 54 pieds sur le côté ouest sur la ligne du lot No 2, et 56 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté est, sur une ligne faisant face au Marché aux légumes. Le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pillié, architecte, le 26 novembre 1882.

Cette propriété est connue habituellement sous le nom de "Red Store" No 1, et les améliorations consistent en un édifice en briques à trois étages, couvert en ardoise, occupé par S. Alexander qui y tient un magasin de fleur, city goods. Ladite propriété se voit sujette aux deux baux suivants, en faveur dudit S. Alexander, savoir: le premier expirant le 30 septembre 1885 et le second le 30 septembre 1890, au taux de cent cinquante piastres (@150) par mois jusqu'au 30 septembre 1885, et au taux de cent trente cinq piastres (@135) par mois, du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1890, le locataire faisant toutes les réparations nécessaires.

3. DEUX CERTAINS LOT DE TERRE se touchant avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, mesurant ensemble, plus ou moins, un plus grand arpent de 300 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur d'environ 162 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent l'édifice en briques de deux étages, couvert en ardoises, et bien connu, occupé autrefois par les Sœurs de Van Rooten, et aujourd'hui par la Louisiana Troy Laundry. Cette propriété se vend sujette au bail en faveur de Joseph Hernandez expirant le 31 janvier 1888, au taux de $35 par mois, le locataire s'obligeant à faire à ses frais toutes les réparations nécessaires.

7. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui y trouvent situés dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse et Bienville, ayant, au plus sûr mesurant ensemble, plus ou moins, un plus grand arpent de 300 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur d'environ 162 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent l'édifice en briques de deux étages, couvert en ardoises, et bien connu, occupé autrefois par les Sœurs de Van Rooten, et aujourd'hui par la Louisiana Troy Laundry. Cette propriété se vend sujette au bail en faveur de Joseph Hernandez expirant le 31 janvier 1888, au taux de $35 par mois, le locataire s'obligeant à faire à ses frais toutes les réparations nécessaires.

7. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situés dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse et Bienville, ayant, au plus sûr mesurant ensemble, plus ou moins, un plus grand arpent de 300 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur d'environ 162 pieds 4 pouces.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, contenant à chaque étage une grande chambre, une alcôve bateau à deux étages, contenant une alcôve bateau à deux étages, contenant une

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec mansardes, à double corps de logis, et couverte en ardoises, avec lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 103 et 105 rue des Remparts. La maison a un balcon en fer sur la façade et environ 8 chambres dans chaque corps de logis. Le tout est loué à raison de cinquante piastres ($50) par mois.

8. UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine et mesurant, au plus, mesure américaine, conformément à un croquis fait par Edgar Pillié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre ligne parallèle de 85 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, avant 4 chambres, galerie de côté, lieux d'aisance, etc.; le rez-de-chaussée occupé comme entrepôt de fruits. La propriété est connue comme le No 91 rue St Louis, est louée à raison de $20 par mois payables mensuellement.

9. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste Anne, désignés par les lettres A, B, C, D et mesurant, au plus mesurant, comme suit:

Le lot A, 64 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 64 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage ayant deux corps de logis, avec une cuisine en briques à deux étages ayant huit chambres à chacun des côtés, lieux d'aisance, etc. comme comme Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine, louée à raison de $460 par mois.

Le lot B forme l'encoignure des rues Orléans et Dauphine et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur, entre lignes parallèles, et façade à la rue Dauphine de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, et contenant cinq chambres, lieux d'aisance etc., et est occupée comme boutique louée $200 par mois.

Le lot C mesure 50 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, et contenant cinq chambres, lieux d'aisance, hangar, etc., comme comme le numéro municipal 53 rue Orléans.

Le lot D mesure 28 pieds 1 pouces et 5 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 73 pieds 1 pouce le tout conformément aux plans et au croquis faits par Edgar Pillié, architecte, le 26 novembre 1884. Les lots C et D sont occupés comme de boutique et de charbon et sont loués à $20 par mois.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur ou des parties, le reste en 1 et 2 ans au crédit du vendeur, hypothèque spéciale sur les immeubles vendus, les acquéreurs à son ordre en billets de banque payables à ordre et à leurs propres ordres pour satisfaire l'intérêt des vendeurs dans un jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an à dater du jour et jusqu'à parfait paiement avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue pour garantir le paiement des dits billets avec toutes les autres clauses usuelles de garantie, les lots 5 pour cent honoraires d'avocat en sus de prix et pour assurer le paiement des billets, les améliorations devront être assurées par les polices d'assurance transférées aux vendeurs. Les taxes d'un et de deux ans et exigibles en 1885 devront être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Les conditions seront reçues de jour en jour de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente passé par W. J. Castel, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 fév—22-mars 14 21 29 mars—4 avril.

La maison de maître de M. ESCOBAL, Rue du Canal, avec tout un îlet de terre.

No 203 rue de Chartres, entre Dumaine et Ste-Anne, Grande Maison à trois étages avec attic en briques.

Nos 207 et 209 rue de Chartres, entre Ste-Anne et Dumaine. Maison à un étage avec attic en briques.

Martin del Escobal vs Ses créanciers.

No 14.184—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—SAMEDI 11 avril 1885, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Common, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 25 février 1885, les propriétés suivantes savoir:

Un certain îlet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet formant le coin des rues Baronne et Commune mesurant au plus quarante et après un certain ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pillié associé voyer de ville le 3 décembre 1884, comme suit, 40 pieds de face à la rue Commune 110 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Baronne 100 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 23 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse de maître à deux étages substantiellement construite, avec deux ailes en briques retirées des rues, grand arc-boutant, grandes arches salle à manger, bibliothèque, grand hall au second étage, grand hall et quatre chambres à coucher, grande cuisine en briques sur le quatre cotés et, à chaque étage de galeries, grande écurie et remise, cinq chambres, lieux d'aisance, gas, eau, bains, hydrant et un lavoir en briques sur le côté et lieux d'aisance, hangar, citerne, hydrant et un lavoir dans la cour.

Ensuite une cuisine à deux étages couverte en ardoises élevée sur des dalles en briques et contenant à chaque étage une grande galerie sur le côté, au rez-de-chaussée il y a une chambre à coucher et un premier étage il y a deux chambres à coucher au premier grande secrète avec vues de deux côtés 11 stales et 2 chambres à coucher au premier, hangars dépendances, portallet et une grande secrète, citerne, hydrant, gas, eau, de 15.000 gallons, lieux d'aisance, chambres à bain. Il y a hotel notaire de la propriété un grand jardin contenant un nombre de fruits, arbustes et de fleurs rares, avec 4 pépinières 5000 oranges, mandarines, néfliers, pruniers, figuiers, etc., le tout dominant le tableau suivant: Ensuite une pièce de terre située en arrière de la pièce ci-dessus qui se trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Dumaine et Ste Anne mesurant en mesure américaine, 31 pouces 11 pouces et 3 lignes de face à la rue de Carondelet et 31 pouces et 3 lignes de face à la rue Baronne, le fond 27 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Dumaine 105 pieds 2 pouces et 3 lignes, se dirigeant de la rue Baronne à la rue Carondelet, le fond 27 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, de 105 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, contenant une grande chambre à chaque étage, aussi deux autres bâtisses à un étage, en briques à deux étages, couverte en ardoises, contenant à chaque étage une grande chambre, une alcôve bateau à deux étages, contenant une alcôve bateau à deux étages, contenant une

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés de valeur à l'encan

Situées dans le

1er, 2d, 3ème, 4ème et 6ème District.

Procès en Partage.

Albin Rocheron et al vs Martha Fabian, veuve en communauté et Exécutrice testamentaire de Pierre Crabitès et als.

No 13.179. Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—En vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, le 21ème jour du mois de février 1885, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D de cette Cour et aussi conformément aux recommandations d'une assemblée de famille homologuée par un décret de ladite cour rendu le 6ème jour du mois de mars 1885.—

Je procéderai à vendre à l'encan le SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, les propriétés suivantes, savoir:

PREMIER DISTRICT.

L'encoignure des rues Bassin et Gironde.

1. UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'îlet compris entre les rues Gironde, Bassin, Remparts et Julie, mesurant 29 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Gironde, sur 100 pieds de profondeur et faisant face à la rue du Bassin et 30 pieds 3 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et donnant sur une allée ouvrant sur la rue du Bassin.

Cette propriété est louée $25 par mois avec un bail expirant en septembre 1885.

No. 17 rue Poydras.

2. UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé au faubourg Delord, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Fourbet, Annunciation et Delord le tout de terre mesure 29 pieds 8 pouces de façade sur la rue Poydras, 124 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur, renfermé dans le fond par une allée de 8 pieds de large traversant de la rue Annunciation à la rue Fourbet et commun au dit lot et aux autres.

Cette propriété est louée $20 par mois avec un bail expirant le 30 septembre 1885.

Magnifique résidence haute en briques, rue Calliope No 229.

3. UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Calliope, Delord, Baronne et Dryades, mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de façade à la rue Calliope sur une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur et plus rapprochée de la rue Baronne et 163 pieds 3 pouces 4 lignes du côté le plus rapproché de la rue Dryades, 30 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une ancienne maison de maître en briques à étage construite à une distance de la rue Calliope tout le long des maisons modernes donnant sur cette rue, 65 pieds par mois, avec un bail expirant le 30 septemb